

Image not found or type unknown



Ma transcription de mariage

Par **rima**, le **06/05/2008** à **16:22**

le 31 juillet j'ai célébré mon mariage en Algérie depuis le 13 août j'ai sans nouvelles .. après une lettre pour savoir où en était l'état de mon dossier on me dit que mon mariage est nul (article 144 du code civil) on me dit que mon dossier va passer par le procureur de grande instance que dois-je faire et attendre combien de temps encore